



**Projet pédagogique de la crèche des Lucioles
de Richelle**

Présentation du milieu d'accueil

La crèche de Lucioles de Richelle est un milieu d'accueil agréé et subventionné par l'ONE pour une capacité d'accueil de 35 lits.

Nous accueillons dans notre crèche des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Notre crèche fait partie d'une A.S.B.L (Association Sans But Lucratif) : Le Centre de Santé dont le siège social se situe rue de Sluse 17, 4600 à Visé.

Le président de l'ASBL est Monsieur Jean Depauw. Son pouvoir organisateur est composé d'administrateurs bénévoles. La coordination générale de l'ASBL est assurée par Monsieur Michaël Holzemann.

Créé dans les années 60, le Centre de Santé comprend un service d'accueil pour les 0-3 ans, réparti entre deux crèches situées à Visé et Richelle ainsi qu'un service de Promotion de la Santé à l'École (PSE).

Notre équipe

Pour la gestion journalière de la crèche, nous travaillons en co-direction :

Madame Françoise VERVOORT, coordinatrice principale, infirmière, travaille à la crèche 28h30 par semaine. Elle assure la responsabilité de la structure d'accueil. Elle a pour mission l'encadrement de l'équipe éducative, la psycho pédagogie de la crèche, le suivi santé des enfants et de leur développement psychomoteur, le respect de la sécurité et de l'hygiène. Elle réalise les visites de crèche, les inscriptions, le recrutement, etc.

Madame Pauline BURTIN, coordinatrice adjointe, infirmière en Santé communautaire, travaille à la crèche 9h30 par semaine. Elle s'occupe plus particulièrement de la constitution des dossiers de participation financière des parents, des factures et du suivi de l'alimentation des enfants.

La responsabilité médicale est au confiée au Dr Hofmans, médecin généraliste et ONE qui réalise une consultation mensuelle à la crèche en collaboration avec Madame VERVOORT.

Une équipe de 10 puéricultrices prend en charge les enfants accueillis quotidiennement à la crèche et sont réparties comme tel :

Service bébé : Jacqueline, Floriane et Yetmwork

Service moyen : Justine, Mélanie, Gül et Aurélie

Service grand : Carine, Nathalie et Alicia

Notre cuisinière Viviane qui tous les jours préparent le repas des enfants.

Le Nettoyage de la crèche est effectué par une société externe à raison de 5jours/semaine de 18h à 21h.

Accueil et accessibilité

Nous accueillons des enfants à partir de l'âge de 2mois jusqu'à 3ans.

Notre crèche est ouverte à tous les enfants, quelles que soient leur culture et leur nationalité. Nous respectons les pratiques religieuses, comme les régimes alimentaires spécifiques. Nous accueillons également les enfants en situation de handicap, à condition que nos installations et notre personnel puissent répondre à leurs besoins. Une collaboration étroite entre les parents, l'équipe éducative et les professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, etc.) est essentielle pour garantir le bien-être de chaque enfant.

« Tout enfant, quelle que soit sa situation familiale ou sociale est accueilli de la même manière ».

Avant l'entrée

Les inscriptions dans notre structure d'accueil peuvent se faire à partir du 3^{ème} mois de la grossesse. Les visites de la crèche sont uniquement organisées si une place est disponible pour accueillir votre enfant. Après la visite, vous avez 15 jours pour confirmer ou non la réservation de la place de votre enfant.

Si l'inscription est confirmée, Madame Vervoort vous enverra par mail un précontrat à compléter et à renvoyer signé. Il vous sera également demandé de joindre votre attestation de grossesse.

Au cours du 6^{ème} mois de la grossesse, nous vous invitons à confirmer votre intérêt pour la place réservée auprès de Mme Vervoort.

Dans les jours qui suivent la naissance de votre bébé, nous vous demandons également de nous recontacter.

Environ 1 mois avant l'entrée de votre enfant à la crèche, Mme Vervoort vous fixera un rendez-vous afin d'établir le dossier médical et administratif de votre enfant ainsi que la signature du contrat d'accueil. Après ce rendez-vous, vous serez amené à rencontrer les puéricultrices du service des bébés afin de programmer les familiarisations.

Présentation de la crèche

La Crèche est composée de différents locaux :

1 hall d'entrée

Le service des bébés

Le service des moyens

Le service des grands

3 dortoirs

1 cuisine

1 buanderie, 1 réfectoire et 1 vestiaire

1 cour aménagée pour les jeux extérieurs en façade.

Les différents lieux de vie sont adaptés à l'âge de chaque enfant. A l'arrière de la crèche, de grandes fenêtres donnent sur la cour de récréation de l'école.

Les heures d'ouvertures

Notre milieu d'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30.

Des congés annuels sont prévus chaque année et sont communiqués en début d'année civile afin de pouvoir s'organiser au mieux. Seules quelques dates de réunions pédagogiques peuvent être rajoutées au cours de l'année.

Secret professionnel

Tous les membres de l'équipe de la crèche sont tenus au secret professionnel.

Les informations que nous recevons en exerçant notre profession d'accueillantes ne sont partagées qu'entre les personnes susceptibles de s'occuper de l'enfant. Nous n'échangeons que les informations pouvant avoir une incidence sur la manière de s'occuper ou d'observer l'enfant.

Nous comprenons que certaines choses sont parfois difficiles à confier (ex : séparation des parents, maladie d'un proche, déménagement,) mais elles peuvent être porteuses de changement chez l'enfant que nous devons comprendre et soutenir.

« L'enfant est une véritable éponge qui absorbe tout ce qu'il vit... »

Contacts avec les familles

Nous souhaitons qu'au quotidien, un dialogue s'établisse entre les parents et l'équipe afin d'échanger les informations nécessaires concernant l'enfant dans le respect des limites de la vie privée (état de santé, état de fatigue, autonomie, changement de situation familiale, déménagement,), tout cela afin d'instaurer une continuité entre la vie à la maison et la vie à la crèche.

Les enfants non-inscrits à la crèche (fratrie,cousin...) ne peuvent entrer dans les sections, afin d'assurer un confort et une sécurité optimale pour les enfants de la crèche et d'éviter tout stress d'envahissement dans leur espace. Pour ces mêmes raisons, nous n'autorisons qu'un adulte par enfant à rentrer dans le service des bébés et celui-ci sera invité à se limiter à l'espace « table à langer ». Chez les moyens et les grands, nous demandons aux parents de rester à l'entrée du service.

Dans le service des bébés et des moyens, un carnet de liaison est proposé aux parents. Il accompagne l'enfant tous les jours.

Les puéricultrices vont indiquer ses heures de sommeil, ce qu'il a mangé et la quantité du repas, les selles, ... De leur côté, les parents vont également noter les informations importantes, qu'il est utile de communiquer pour assurer au mieux la continuité entre la maison et la crèche.

Les parents peuvent téléphoner durant la journée s'ils souhaitent avoir des nouvelles de leur petit. Toutefois, nous vous demandons de ne pas téléphoner pendant l'heure des repas (entre 11h et 12h et entre 15h et 15h30).

Les mamans qui allaitent peuvent venir nourrir leur bébé durant la journée ou amener leur lait maternel à la crèche.

Période de familiarisation

Environ 4 semaines avant l'entrée de l'enfant, les parents sont invités à rencontrer les puéricultrices du service pour fixer, ensemble, les moments de familiarisation.

La familiarisation est un ensemble de rencontres entre un enfant, sa famille et les puéricultrices qui les accueilleront. Elle va aider l'enfant et sa famille à s'adapter plus facilement à leur nouvel environnement. Ils vont ainsi découvrir les lieux, se repérer, créer des liens et établir une relation de confiance.

Ces échanges nous permettent également d'en savoir plus sur les habitudes et le rythme de votre enfant.

L'objectif est d'arriver à ce que l'enfant et les parents soient confiants et « sécurisés » pour ce début de vie en milieu d'accueil.

La fréquence et la durée de ces adaptations sont déterminées par l'équipe des puéricultrices, en concertation avec les parents et se déroulent généralement comme suit :

1ère étape et 2ème étape : le parent est invité à venir passer 30 minutes dans le service avec son enfant afin d'échanger des informations concernant les habitudes de l'enfant et faire plus ample connaissance. Durant ces moments, l'enfant va être déposé sur le tapis de jeux et la puéricultrice va se rapprocher petit à petit de lui. Maman ou papa étant toujours à proximité.

3ème étape : l'enfant va être accueilli 30minutes sans son parent à la crèche

4ème étape : l'enfant va être accueilli 1heure sans son parent à la crèche

5ème étape : l'enfant va être accueilli 2 heures sans son parent à la crèche

6ème étape : l'enfant va être accueilli 4 heures à la crèche, il va partager pouvoir jouer, se reposer, partager un repas et se préparer ainsi à des plus longues journées.

Au bout de cette période de familiarisation, nous évaluons ensemble si bébé est prêt à commencer à la crèche, nous pouvons en fonction des besoins de chaque enfant adapter et /ou prolonger les familiarisations.

Ces périodes de familiarisation sont gratuites, seule la dernière familiarisation sera facturée comme une demi-journée car l'enfant va rester 4h à la crèche et partager un repas.

L'organisation de la Crèche et des passages

Notre crèche est divisée en trois groupes

Le service des bébés : il peut accueillir jusqu'à 12 enfants par jour de l'âge de 6 semaines à environ 12 mois.

Le service des moyens : il peut accueillir jusqu'à 14 enfants par jour de l'âge d'environ 12 mois à environ 20 mois.

Le service des grands : il peut accueillir jusqu'à 16 enfants par jour de l'âge de 20 mois à environ 30 à 36 mois.

Les enfants sont répartis dans ces 3 sections en fonction de leur âge, de leur développement psychomoteur, de leur autonomie...

Dans chaque service, l'enfant aura une puéricultrice de référence pour privilégier le lien, la continuité et une meilleure connaissance de chaque enfant afin de lui offrir un environnement stable.

Les passages

Lors de nos réunions d'équipe, nous discutons des passages entre les groupes et déterminons le meilleur moment pour chaque enfant.

Les parents sont informés par les puéricultrices avant le début de la période d'adaptation.

Transition des bébés vers les Moyens

Rencontre des Parents : Les parents rencontrent les puéricultrices du groupe des moyens et visitent les locaux.

Accompagnement : Une puéricultrice du groupe des bébés accompagne l'enfant pour les premiers contacts.

Familiarisation : La période d'adaptation est de 2 à 3 semaines, elle peut être ajustée selon les réactions de l'enfant. Votre enfant passera progressivement plus de temps dans le groupe des moyens. La fin de la période de familiarisation sera marquée par le partage d'un repas et la sieste chez les moyens.

Transition des Moyens vers les Grands

Rencontre des Parents : Comme pour la transition précédente, il y a une rencontre entre les puéricultrices et les parents, suivie d'une visite du service.

Accompagnement : Une puéricultrice du groupe des moyens accompagne l'enfant dans le groupe des grands pour les premiers contacts.

Adaptation progressive: L'enfant reste de plus en plus longtemps dans le groupe des grands jusqu'à ce qu'il se sente prêt à y passer toute la journée.

L'alimentation

L'alimentation du tout-petit (souvent moins d'un an) est donnée à la demande en respectant son rythme. Nous ne réveillons pas un bébé pour lui donner son repas. Nous nous basons sur son observation afin de bien comprendre l'expression de ses besoins. Nous respectons son appétit et ne le forçons pas à accepter plus. Nous lui faisons confiance.

Au moment du sevrage (passage de l'alimentation lactée à l'alimentation variée), afin que celui-ci se passe au mieux, nous vous demanderons de l'initier à la maison et nous poursuivrons dans une logique de partenariat.

En pratique :

Afin de distinguer les biberons de lait d'une autre boisson, nous utilisons des petits verres pour donner de l'eau aux bébés.

Nous vous demandons de donner à votre enfant le premier biberon de la journée pour favoriser le lien parent enfant et la qualité de l'accueil le matin.

Pour les enfants plus grands, il est possible qu'un déjeuner composé d'une tartine soit donné si l'enfant arrive avant 8h.

Les repas sont préparés sur place par notre cuisinière Viviane. Aucun ajout de sel n'est fait mais les herbes aromatiques le remplacent. Tous les dîners sont conservés dans un frigo et servis de suite après avoir été réchauffés. Les panades de fruits sont préparées au moment du goûter et conservées au frigo si nécessaire afin de conserver au mieux les vitamines.

Les menus sont variés, équilibrés et supervisés par l'infirmière, en tenant compte de la « pyramide alimentaire » et des besoins des enfants en bas âge.

L'alimentation pour les tout petits se fait « à la carte » : biberons, dîner avec ou sans viande, panade de fruits, ... tout cela en fonction de leur évolution, en veillant à garder une conduite commune entre les conseils du médecin de l'enfant et ce qui se donne à la maison.

Le biberon de lait est préparé avec de l'eau minérale, au moment où l'enfant le réclame. Les biberons et les tétines sont fournis et stérilisés par la crèche. Le milieu d'accueil ne fournit que des biberons « classiques ». Si, dans un premier temps, l'enfant n'accepte que le type de biberon de la maison, les parents peuvent amener un biberon vide que nous utiliserons. Lorsque l'enfant ne boit pas l'entièreté de son biberon, le reste de lait est jeté pour des raisons d'hygiène.

Pour les plus grands, chaque jour, 3 repas sont proposés : déjeuner, dîner et goûter.

Le menu de la semaine en cours est affiché dans le hall d'accueil de la crèche. En cas de régime spécifique, nous vous demandons d'en informer au plus vite le personnel (infirmière et puéricultrices) ; en cas d'intolérance ou d'allergie à une substance, un certificat médical vous sera demandé.

Dans le service bébé, les repas –biberons ou diversifiés- sont donnés de manière individuelle et à la demande.

Dans le service moyen, chaque puéricultrice s'occupe de 3 enfants à la fois si ceux commencent à manger seul sinon, les repas sont donnés de manière individuelle également et toujours à la demande.

Pour le groupe des plus grands, ils sont installés à table tous ensemble et chaque puéricultrice surveille et aide un groupe. Quand le nombre d'enfants le permet, nous disposons les assiettes sur un buffet à leur hauteur et chaque enfant peut venir choisir son assiette.

Le sommeil

Nous sommes très attentifs au respect du rythme du sommeil. Il n'y a pas d'heure pour aller dormir, ni pour se réveiller. Bien que chez les « grands », il y ait un temps de sieste collectif entre 12h et 14h30 surveillé par une puéricultrice. Chaque service dispose d'un dortoir équipé de lit à barreaux pour le service des bébés et celui des moyens et en transat pour celui des grands. Les dortoirs des bébés et des moyens sont munis des babyphones.

Le Jeu

Le jeune enfant apprend en jouant : le jeu lui permet de s'épanouir, stimule ses sens, son imagination, sa créativité, ses plaisirs, son développement psychomoteur.

Dans l'espace de vie, les petits sont placés sur un tapis de jeu sur lequel se trouvent différents hochets, cubes, balles, jouets musicaux, ...

Pour les moyens, nous allons diviser le service en différents espaces : coin doux, jeux symboliques et espace psychomoteur.

Pour les enfants plus grands, nous organisons des activités en fonction de leurs intérêts. Au cours de la journée, divers jeux sont mis à disposition : légos, puzzle, poupées, autos, livres cartonnés, lecture... A d'autres moments, en plus petit groupe, sont proposées des activités surveillées (peinture, coloriage, ...) sans objectif de production mais pour les inviter à découvrir. D'autres jeux restent en permanence à la disposition des enfants (par exemple : la dinette)

Dès que le temps le permet, été comme hiver, les enfants sortent dans l'espace de jeux situé à l'avant de la crèche. Chez les bébés, lorsque le nombre d'enfants le permet des promenades en poussette sont organisées.

Nous demandons donc aux parents de prévoir des manteaux et bonnets chauds en hiver et casquette ou chapeau, l'été.

La communication avec les enfants

Baby signes

Afin de maximiser la communication avec l'enfant, nous utilisons à la crèche le baby signes.

Le baby signes est un langage des signes pour bébé, c'est un langage de transition qui permet d'utiliser des gestes pour illustrer des mots courants (ex. : manger, fini, dormir).

Il ne remplace pas le langage parlé. Il est employé en même temps que le mot. C'est un support au langage qui va aider l'enfant dans l'apprentissage de la langue.

Nous utilisons cet outil pour

- Diminuer les frustrations liées aux incompréhensions de l'enfant
- Favoriser l'interaction professionnels/enfants.

Nous allons progressivement augmenter le nombre de signes utilisés en fonction de l'âge de l'enfant.

Dans le service des bébés, nous allons utiliser une dizaine de signes : doudou, sucette, dodo, manger, boire, eau, biberon, changer, musique, encore.

Dans le service des moyens, nous allons venir amener d'autres signes comme papa, maman, à table, interdit, fatigué, livre, pain, merci, écoute, s'habiller.

Dans le service des grands, nous ajouterons les signes suivants : fâché, triste, joie, peur, bonjour, s'il vous plaît, câlin, bobo, désolé, se déshabiller.

L'équipe se tiendra disponible pour accompagner les parents qui souhaitent s'informer ou poursuivre le baby sign à la maison.

La sécurité affective

Utilisation du doudou et de la sucette.

Le doudou, qu'il soit chiffon, peluche, ... permet à l'enfant d'être sécurisé. C'est un objet apaisant, consolateur. Il lui permet de supporter la séparation et d'anticiper le retour du parent. Il représente pour votre enfant la continuité et donc la sécurité. Lorsque l'enfant en ressent le besoin, il peut se tourner vers son objet transitionnel pour se rassurer. Le doudou est le témoin de toutes les émotions que vit l'enfant. C'est pourquoi, il lui reste accessible tout le temps.

En le laissant gérer son doudou, nous l'encourageons à identifier ses propres besoins de façon autonome et à trouver une solution face aux difficultés qu'il vit. Quand l'enfant le souhaite, son doudou peut être rangé dans son panier. En collectivité, les enfants entre eux reconnaissent leur doudou et cela ne suscite que rarement la convoitise ou les conflits. Toutefois, nous ne permettons pas aux enfants de jouer dans l'espace de jeux extérieurs avec leur doudou pour des raisons d'hygiène et nous n'autorisons pas non plus la présence de doudou à table au moment des repas.

Pour les enfants qui viendraient avec leur sucette, une fois la période de séparation passée, celle-ci sera rangée. Son utilisation sera limitée aux périodes de sieste ou dans certains cas de manière momentanée pour apaiser ou consoler l'enfant. En effet, les spécialistes (pédiatres, dentistes, orthodontistes, ...) constatent un risque de malformations dentaires et maxillaires ainsi que des problèmes liés au développement du langage. Suite à des avis éclairés, les attaches-sucettes seront interdites.

Un album photo

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de bien vouloir apporter à la crèche un album photos reprenant les figures importantes de l'enfant à savoir ses parents, grands-parents, amis, animaux, ...

Cela va aussi contribuer à sa sécurité affective.

En effet, cet album est laissé à disposition des plus grands et ceux-ci apprécient nous expliquer les différentes personnes qui y sont représentées.

L'autonomie et épanouissement de l'enfant

Notre travail s'inspire des pratiques initiées à « Loczy » basées sur le respect du rythme de développement, le respect de ses compétences et la liberté de mouvement.

Cette dernière veut dire pour l'enfant : la possibilité de découvrir, d'expérimenter, de perfectionner et de vivre à chaque phase de son développement ses propres postures et mouvements. Nous ne mettons jamais un enfant dans une position qu'il n'a pas acquis par lui-même.

Dès le passage chez les moyens, nous soutenons, encourageons l'enfant à boire et à manger seul.

Chez les grands, l'enfant va commencer à pouvoir commencer à s'essuyer la bouche, se laver les mains, se déshabiller, etc.

L'apprentissage de la propreté se réalise également quand l'enfant se sent prêt et toujours en collaboration avec les parents. Nous ne forçons jamais un enfant.

La consultation médicale

Une consultation de l'ONE est organisée le 2ème mercredi de chaque mois à la crèche de 10h30 à 11h45.

Cette consultation est réalisée par le docteur Hofmans avec l'aide de l'infirmière. La consultation est préventive, aucune ordonnance ne vous sera délivrée. Votre enfant sera examiné et si vous le souhaitez, vacciné (selon le schéma préconisé par l'ONE). Cette surveillance ne concerne donc que la santé globale de votre enfant en lien avec la santé de la collectivité et les relations santé-milieu de vie.

Votre présence à cette consultation n'est pas obligatoire mais souhaitée dans la mesure du possible. Par contre, le carnet ONE de votre enfant est, quant à lui, indispensable. Il doit d'ailleurs accompagner votre enfant lors de ces jours de présence dans le milieu d'accueil.

La formation continue

Le travail d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, le nouveau regard porté sur celui-ci nécessite une remise en question continuelle des pratiques éducatives. Prendre du temps pour s'informer et se former par la lecture, des visites d'autres milieux d'accueil, des discussions entre collègues et des formations permettent d'évaluer et d'améliorer certaines pratiques et de prendre du recul par rapport aux gestes quotidiens.

Chaque année, tous les membres du personnel ont l'obligation de suivre différentes formations proposées par l'ONE ou des organismes privés soit de manière individuelle soit en équipe. Dans le cas d'une formation réunissant toute l'équipe, la crèche est fermée (journée pédagogique). Cette fermeture est annoncée dès que possible.

Les réunions

Les réunions d'équipe sont réalisées une fois par mois, les puéricultrices et les 2 infirmières se réunissent pour discuter ensemble des objectifs pédagogiques, des pratiques de travail, de l'évolution et des passages des enfants, des projets d'aménagement, des achats à envisager, des formations souhaitées, ...

Certains évènements ou changements peuvent parfois nécessiter l'organisation d'une réunion de parents. Néanmoins, le personnel (puéricultrices ou infirmières) est toujours à la disposition des parents si ces derniers veulent aborder un sujet.

Des invitations à des réunions festives vous seront transmises comme par exemple, au moment de la Saint Nicolas.

Accueil des stagiaires.

Nous accueillons quelques fois des stagiaires d'écoles de puériculture. Ces stagiaires sont là pour apprendre leur futur métier. Il nous tient à cœur de les initier aux enjeux et à l'importance du travail réalisé pour l'accueil des tout-petits. Des stagiaires infirmier(e)s ou assistant(e)s sociaux(les) ou psychomotriciens(nes) sont également les bienvenus. Les stagiaires ne restent en aucun cas seules avec le groupe d'enfants. Ils sont également tenus au secret professionnel. Vous serez informés de la présence de ceux-ci et ils sont présentés aux enfants.

L'école

Familiarisation

Grâce à notre partenariat avec l'école libre de Richelle, dès l'âge de 2 ans et en accord avec les parents, nous avons la chance de pouvoir emmener les enfants passer plus ou moins une heure par semaine dans la classe de 1^{ière} maternelle-accueil.

Ils sont toujours accompagnés d'une puéricultrice. L'institutrice les accueille, souvent cela commence par une petite chanson. Les activités proposées sont diversifiées. Cela consiste en la mise à disposition des jeux, de la peinture, du coloriage, ... les enfants sont toujours surveillés par l'institutrice et la puéricultrice.

C'est en fait une véritable familiarisation de l'enfant vers l'école qui on espère l'aidera dans la prochaine grande étape de sa vie.

Cette activité n'engage évidemment en rien les parents à l'inscription future de leur enfant dans cette école.

Départ pour l'école :

Tout comme son entrée, le départ de votre enfant à l'école doit être organisé en douceur. Vers ses deux ans, l'équipe vous demandera de l'informer de la date à laquelle vous souhaitez que votre enfant rentre à l'école. En fin de séjour à la crèche, nous vous remettrons un album photos reprenant de jolis souvenirs de son passage dans notre crèche

Cadre et limites.

Il est important de donner des limites claires aux enfants pour qu'ils apprennent à respecter l'autre et l'environnement dans lequel ils vivent.

Il est possible que les enfants ne soient pas toujours d'accord avec ce qu'on leur impose comme règles ou qu'ils aient de petits conflits entre eux.

L'équipe des puéricultrices aura une attitude bienveillante, répétera la consigne et déterminera les limites claires à ne pas franchir.

Chacun doit apprendre à respecter les consignes liées à la vie en collectivité. Nous essayons que celles-ci soient les moins nombreux possibles.

Il arrive que certains enfants griffent, mordent, tirent les cheveux, ... c'est naturel et normal à leur âge. Ces comportements font souvent partie de leur apprentissage sur la manière d'interagir avec les autres.

Dans ces situations, les parents sont prévenus mais le nom de l'enfant ne sera jamais divulgué. L'équipe règle ces incidents en répétant la règle, en aidant l'enfant mordu à se défendre et en le consolant tout en étant présent pour l'enfant mordeur frustré.

Nous tenons également à vous rappeler d'être prudents par rapport aux retours que vos enfants peuvent vous faire à propos de leurs camarades. À cet âge, il arrive qu'ils se trompent dans leurs interprétations ou qu'ils attribuent des comportements à un enfant en particulier sans en comprendre pleinement le contexte. Cela peut parfois mener à des malentendus ou à la stigmatisation d'un enfant.

Nous vous encourageons à discuter avec l'équipe de toute préoccupation que vous pourriez avoir et à garder une communication ouverte afin que nous puissions ensemble soutenir le développement social et émotionnel de vos enfants.

Petits conseils

En amenant votre enfant le matin, prenez le temps de le déshabiller vous-même : c'est un rituel qui aide l'enfant à débiter sa journée à la crèche. Conduisez-le ensuite dans le service où la puéricultrice pourra l'accueillir au milieu de ses camarades et de ses jouets préférés.

N'oubliez pas de lui dire « au revoir » et de le prévenir de votre départ, même s'il est déjà occupé, sinon votre enfant risque de ne pas comprendre votre « absence ». Dites-lui qui vient le rechercher et à quel moment.

